

A.W.B.B.

Comité Provincial du Hainaut

Gilly, le 23/08/2023

PV n°04 de la Commission administrative de contrôle des feuilles du 23/08/2023

Présents : MM. Christophe NOTELAERS
Philippe BOLSENS

Mutations administratives accordées : JS Luttre (0981), BC Blaton (0368)

Matches amicaux/tournois autorisés : JSE Enghien (2647), GGBC Colfontaine (2653), UBC Binche (2535), Rapido BCTL (1620), JS Soignies (0939), CEP Ladies Basketball (1810), BGBC Celles (2428), BBC Tournai (2320), Femina Docherie (1624), BC Ecaussinnes (0887), UBC Quaregnon (1567), BC Ransart Charleroi (1054), BC Silly (2691)

Forfait Général : Néant

Secrétariat : Néant

Coupe du Hainaut Séniors 1er tour – week-end du 20/08/2023

PC73 : forfaits

225004 BC Mons Capitale B – BC Silly : 20-00 AP

206003 BCFO Seneffe A – DPK Carnières Morlanwelz : 20-00 AP

PC73 : Forfait administratif

206001 DPK Carnières Morlanwelz – BCJ Ressaix A : 00-20 (application du Pt 6 du règlement de la coupe seniors – sans amende)

PC33 : absence licence technique de coach

221003 RBC Marcinelle (0146)

225003 S Dottignies (2678)

227003 BBC Leuze (1047)

201003 RBC Marcinelle (0146)

202003 RBC Montagnard (0967)

202003 CEP Ladies Basketball (1810)

207003 JSLB Frameries (0461)

211003 BCJHP Quiévrain (2727)

214003 BGBC Celles (2428)

211001 BCJHP Quiévrain (2727)

206005 BCFO Seneffe (1424)

Division la plus basse :

228003 REBC Templeuve (0496)

209003 JS Péruwelz (1355)

215003 BC Silly (2691)

Rappel à tous les clubs :

Il est de la responsabilité du club visité de vérifier que la feuille électronique (de séniors jusqu'à U12 inclus) est bien synchronisée et finalisée et que le résultat est bien transmis sur BigCaptain. Cela doit être fait le jour du match à minuit au plus tard.

Pour les matchs U10 : les résultats doivent être encodés dans BigCaptain et les feuilles scannées renvoyées à feuilles@baskethainaut.be pour le lundi midi au plus tard.

Pour les tournois 3&3 U6/U8 : les feuilles scannées doivent être renvoyées à minibasket@baskethainaut.be pour le lundi midi au plus tard.

Rappel des obligations des clubs :

Toute déclaration de forfait général ou de forfait pour un match doit être envoyée à forfait@baskethainaut.be

Modifications calendrier : Toutes les demandes seront adressées, par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur au responsable par e-mail (calendrier@baskethainaut.be)

Pour des raisons de classement : UNE seule demande par match modifié

Toute demande doit comprendre :

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire (échange d'e-mails)

Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.

Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.

Attention : Toute demande de modification devra être envoyée pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard. Passé ce délai, la demande sera refusée.

Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».

Philippe BOLSENS

Christophe NOTELAERS